

DCM N° 20 /2023

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Département de LA SAVOIE

DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de
ST-JEAN-DE-MAURIENNE

COMMUNE de ST-ETIENNE-DE-CUINES – 73130

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en Séance Publique, sous la Présidence de M. Dominique LAZZARO, MAIRE.

MEMBRES PRESENTS : MM. BIGNARDI Martine - CLAPPIER Yves – CLEMENT Pierre-Benoît –
COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique - DEJEAN Jocelyne – DEPLANTE Benjamin – GOYET Aurélie –
LEMAIRE-LEVY Florence - PACHOUD Bernard - ROCHETTE Pierre - ROL Nelly - TOGNET André -

MEMBRE ABSENT EXCUSÉ : M. PACHOUD Bernard de 18h30 à 19h05-
procuration donnée à M. LAZZARO Dominique de 18h30 à 19h05

Mme BIGNARDI Martine a été élue Secrétaire de Séance.

DATE CONVOCATION C.M. :

27/02/2023

DATE PUBLICATION SUR SITE INTERNET ET AFFICHAGE LISTE D.C.M. :

03/03/2023

DATE ENVOI DCM EN SOUS-PREFECTURE de ST-JEAN-DE-MAURIENNE :

13/03/2023

DATE PUBLICATION D.C.M. SUR SITE INTERNET :

16/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

* EN EXERCICE : 14

* PRESENTS : 13 de 18H30 à 19h05
14 de 19h06 à 19h50

* VOTANTS : 14

OBJET : TARIFICATION VENTE CHAUFFAGE – REGIE MUNICIPALE DE LA CHAUFFERIE BOIS A PARTIR DU 02 MARS 2023.

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal la DCM N° 72/2021 en date du 16/09/2021 votant une augmentation à compter du 01 JANVIER 2022 des tarifs de la vente de chauffage aux abonnés de la REGIE MUNICIPALE DE LA CHAUFFERIE BOIS.

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal une proposition d'augmentation de la vente de chauffage aux abonnés de la REGIE MUNICIPALE DE LA CHAUFFERIE BOIS à partir du 02 MARS 2023.

M. le Maire propose une augmentation de 25 % pour chaque tarification à compter du 02 MARS 2023.

Une réunion d'information avec les clients de la Régie Municipale de la Chaufferie Bois sera programmée prochainement afin de leur présenter cette nouvelle tarification.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, à l'unanimité, Par 14 voix POUR

-DECIDE les augmentations suivantes : A COMPTER DU 02 MARS 2023

* La tarification R1 passera de 37,89 € HT/MWH à 47,36 € HT.

* et la tarification R2 passera de 39,83 € HT/KW à 49,79 € HT.

FAIT ET AINSI DELIBERE, les jours, mois et an ci-dessus

POUR COPIE CONFORME, ST-ETIENNE-DE-CUINES, le 10 mars 2023
M. LAZZARO Dominique, MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES

